Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2020-E-007

AVIS EXPERT DÉLÉGUÉ FLORE

Commission Massif-Central

du Conseil Scientifique Régional de du patrimoine naturel AUVERGNE-RHONE-ALPES

Référence de la demande (N° ONAGRE) : 2020-00192-051-001/003

Dénomination du projet : Prélèvement, transport et analyse d'échantillons de Buxbaumie verte (Buxbaumia viridis)

Lieu des opérations : communes de Lanarce (Ardèche), La Chaise-Dieu (Haute-Loire), Montfermy (Puy-de-Dôme)

Bénéficiaire: SARL PEPIN-HUGONNOT

MOTIVATION OU CONDITIONS

L'espèce Buxbaumia viridis est une des rares espèces de Bryophytes ayant un statut de protection, et la responsabilité des départements cités est forte pour la conservation de cette espèce. Cet enjeu patrimonial et les lacunes concernant la biologie de cette espèce rendent légitime la demande de prélèvement, de transport et d'analyse. Cependant, Il est regrettable que la demande ne soit pas davantage argumentée, en particulier en précisant quelles sont les analyses envisagées. Il n'est pas mentionné si une mise en culture est envisagée, en particulier pour les gamétophytes qui sont difficiles à observer. Toutefois, la taille de l'échantillonnage et la qualification du partenaire garantissent un impact très faible sur les populations prélevées et les chances de succès de ce projet scientifique d'intérêt majeur pour l'espèce et son enjeu de conservation. Le CSRPN émet un scientifique favorable et sollicite le bénéficiaire à s'engager à assurer la diffusion des résultats issus de ce projet scientifique.

EXPERT DÉLÉGUÉ FLORE Stephane Herbette

AVIS FAVORABLE

FAIT LE 18/02/2020 SIGNATUR